

**Société AB CONSULTING
SASU
Au capital de 500.00 Euros
Siège Social :
Chez Mme Badria Alia Res les Platanes
98 Avenue Gabriel Péri, 95500 Gonesse
979 477 163 R.C.S. Pontoise**

COMPTES DE LIQUIDATION

AU 15 11 2024

COPIE CERTIFIÉE CONFORME L'ORIGINAL

M. MOUËLMO JEAN CLAUDE

LE 15.11.2024



Désignation de l'entreprise **AB CONSULTING**Néant ☐ *Adresse de l'entreprise **CHEZ MME BADRIA ALIA RES LES PLATANES, 98 AVENUE GABRIEL PERI, 95500 GONESSE**Numéro SIRET*

9	7	9	4	7	7	1	6	3	0	0	0	1	3
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Durée de l'exercice en nombre de mois*

1	1
---	---

 Durée de l'exercice précédent*

1	2
---	---

					Exercice N clos le		
					1 5 1 1 2 0 2 4		
ACTIF					Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial* Autres*		010		012		
			014		016		
	Immobilisations corporelles*		028		030		
	Immobilisations financières* (1)		040		042		
	Total I (5)		044		048		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050		052	
		Marchandises*		060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068		070		
			072	2000	074	2000	
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	2744	086	2744	
	Charges constatées d'avance*		092		094		
	Total II		096	2744	098	2744	
Total général (I + II)			110	4744	112	4744	
PASSIF							Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*				120	500	
	Écarts de réévaluation				124		
	Réserve légale				126		
	Réserves réglementées*				130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)				132		
	Report à nouveau				134	5995	
	Résultat de l'exercice				136	-3251	
	Provisions réglementées				140		
	Total I				142	12744	
Provisions pour risques et charges Total II				154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*				166		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)				172		
	Produits constatés d'avance				174		
	Total III				176		
Total général (I + II + III)					180	12744	
REVENUS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise **AB CONSULTING**Néant ☐ *Adresse de l'entreprise **CHEZ MME BADRIA ALIA RES LES PLATANES, 98 AVENUE GABRIEL PERI, 95500 GONESSE**Numéro SIRET*

9	7	9	4	7	7	1	6	3	0	0	0	1	3
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Durée de l'exercice en nombre de mois*

1	1
---	---

 Durée de l'exercice précédent*

1	2
---	---

						Exercice N clos le			
						1 5 1 1 2 0 2 4			
ACTIF				Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial* Autres*			010		012			
				014		016			
	Immobilisations corporelles*			028		030			
	Immobilisations financières* (1)			040		042			
	Total I (5)			044		048			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050		052			
		Marchandises*		060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes			064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*		068		070			
		Autres* (3)		072	2000	074		2000	
	Valeurs mobilières de placement			080		082			
	Disponibilités			084	2744	086		2744	
	Charges constatées d'avance*			092		094			
	Total II			096	2744	098		2744	
	Total général (I + II)			110	4744	112		4744	
PASSIF								Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*					120		500	
	Écarts de réévaluation					124			
	Réserve légale					126			
	Réserves réglementées*					130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*					131	)	132	
	Report à nouveau					134		5995	
	Résultat de l'exercice					136		-3251	
	Provisions réglementées					140			
	Total I					142		12744	
Provisions pour risques et charges					Total II		154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées					156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*					166			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :					169	)	172	
	Produits constatés d'avance					174			
	Total III					176			
Total général (I + II + III)						180		12744	
REVENUS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182			
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise

AB CONSULTING

Néant

Adresse de l'entreprise

CHEZ MME BADRIA ALIA RES LES PLATANES, 98 AVENUE GABRIEL PERI, 95500 GONESSE

Numéro SIRET*

97947716300013

Durée de l'exercice en nombre de mois*

11

Durée de l'exercice précédent*

12

				Exercice N clos le		
				15/11/2014		
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions		
		1		2		
				Net		
				3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010		012		
	Fonds commercial*					
	Autres*	014		016		
	Immobilisations corporelles*	028		030		
	Immobilisations financières* (1)	040		042		
Total I (5)		044		048		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS					
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052		
	Marchandises*	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070	
		Autres* (3)	072	2000	074	2000
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	2744	086	2744	
	Charges constatées d'avance*	092		094		
	Total II	096	2744	098	2744	
Total général (I + II)		110	4744	112	4744	
PASSIF				Exercice N NET		
				1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120	500	
	Écarts de réévaluation			124		
	Réserve légale			126		
	Réserves réglementées*			130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*		131	132		
	Report à nouveau			134	5995	
	Résultat de l'exercice			136	-3251	
	Provisions réglementées			140		
	Total I			142	12744	
Provisions pour risques et charges		Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :		169	172		
	Produits constatés d'avance			174		
Total III				176		
Total général (I + II + III)				180	12744	
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

N° 2033-A - IMPRIMERIE NATIONALE

Février 2015 - 145 762

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

018

Exercice N clos le

1	5	1	1	2	0	2	4
---	---	---	---	---	---	---	---

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*				209		AB CONSULT		210				
	Production vendue	{	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		CHEZ MME B		214				
			services*		217				218		102710		
	Production stockée*		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222				
	Production immobilisée*								224				
	Subventions d'exploitation reçues								226				
	Autres produits								230				
									232		102710		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)								234				
	Variation de stock (marchandises)*								236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)								238		2453		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*								240				
	Autres charges externes* :		(dont crédit bail : — mobilier : 3406.— immobilier : 11.)						242		35063		
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE*		243		1 2		244		4111		
	Rémunérations du personnel*								250		44201		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)								252		7833		
	Dotations aux amortissements*								254		8628		
	Dotations aux provisions								256				
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259		1 5 1 1 2 0 2 4		262		234		
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260								
									264		102523		
1 — RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)										270	187		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers						(III)		280				
	Produits exceptionnels						(IV)		290		3438		
	Charges financières						(V)		294		2744		
	Charges exceptionnelles						(VI)		300				
	Impôts sur les bénéfices*						(VII)		306				
2 — BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)										310	-3251		
B — RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2			312		2744		314	3251		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*						316		4744				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318						
	Provisions non déductibles*						322		4744				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)						324						
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		330						
Déductions	Entreprise nouvelles (44. sexes)	986	Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987	5995	Zones restructuration de la défense (44. terdecies)	127		342				
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	-3251	Jeune entreprise innovante (44. sexes A)	989	Zone de revitalisation rurale (44. quindicies)	138						
	Divers* dont ZFA (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344	12744	Créance due au report en arrière du déficit	346	350	500			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS							Bénéfice col. 1	352		354	3251		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière* (Entreprises I.S. seulement)						356						
	Déficits antérieurs reportables :*								360				
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS							Bénéfice col. 1	370		372	3251		
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381		Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant*	380		n° du centre de gestion agréé :	388					
Montant de la T.V.A. collectée		374		Effectif moyen du personnel* :	376		dont apprentis :		handicapés :		Effectif affecté à l'activité artisanale	861	
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :		378		Montant des prélèvements personnels de marchandises* :	399								

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Exercice N clos le

1 5 1 1 2 0 2 4

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*				209		210						
	Production vendue	{	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	{	215	214						
			services*			217	218						
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						212710						
	Production immobilisée*												
	Subventions d'exploitation reçues												
	Autres produits												
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)							232	102710					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234						
	Variation de stock (marchandises)*						236						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238	2453					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*						240						
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : — mobilier : 3406— immobilier :)						242	35063					
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE* 243						244	4111					
	Rémunérations du personnel*						250	44201					
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	7833					
	Dotations aux amortissements*						254	8628					
	Dotations aux provisions						256						
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259			262	234					
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260									
	Total des charges d'exploitation (II)							264	102523				
1 — RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I — II)							270	187					
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)						280						
	Produits exceptionnels (IV)						290	3438					
	Charges financières (V)						294						
	Charges exceptionnelles (VI)						300						
	Impôts sur les bénéfices* (VII)						306						
2 — BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)							310	-3251					
B — RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2			312	314	3251					
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316								
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318								
	Provisions non déductibles*				322								
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)				324								
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248				330				
Déductions	Entreprise nouvelles (44. sexes)	986		Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987		127	342					
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexes A)	989		138						
	Divers* dont ZFA (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		346						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS							352	354	3251				
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière* (Entreprises I.S. seulement)				356								
	Déficits antérieurs reportables :* dont imputés sur le résultat :												
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS							370	372	3251				
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381		Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant* :		380		n° du centre de gestion agréé :	388				
Montant de la T.V.A. collectée		374		Effectif moyen du personnel* :	376		dont apprentis :		handicapés :		Effectif affecté à l'activité artisanale	861	
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :		378		Montant des prélèvements personnels de marchandises* :		399							

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 *septies*
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise AB CONSULTING

Néant ☐*

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le

1 5 1 1 2 0 2 4

1

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*					209		210	
	Production vendue	{	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	{	215		214	
			services*			217		218	102710
			Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée*						224		
	Subventions d'exploitation reçues						226		
	Autres produits						230		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	102710	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234		
	Variation de stock (marchandises)*						236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238	2453	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*						240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : — mobilier : 3406— immobilier :)						242	35063	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE*				243		244	4111	
	Rémunérations du personnel*						250	44201	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	7833	
	Dotations aux amortissements*						254	8628	
	Dotations aux provisions						256		
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259			262	234
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260				
Total des charges d'exploitation (II)						264	102523		
1 — RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)							270	187	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)						280		
	Produits exceptionnels (IV)						290	3438	
	Charges financières (V)						294		
	Charges exceptionnelles (VI)						300		
	Impôts sur les bénéfices* (VII)						306		
2 — BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)							310	-3251	
B — RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2		312		314	3251	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318				
	Provisions non déductibles*				322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)				324				
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		330		
Déductions	Entreprise nouvelles (44. septies)	986		Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987		127	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. septies A)	989		138		
	Divers* dont ZFA (44. quinquies)	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346	350
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	354	3251	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière* (Entreprises I.S. seulement)				356				
	Déficits antérieurs reportables :* dont imputés sur le résultat :						360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	372	3251	
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381		Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant* :	380		n° du centre de gestion agréé :	388	
Montant de la T.V.A. collectée		374		Effectif moyen du personnel* :	376		Effectif affecté à l'activité artisanale	861	
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :		378		Montant des prélèvements personnels de marchandises* :	399				

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **AB CONSULTING**Néant ☒ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	CHEZ MME B	402		404	97947716300013	406	1 1	1 2
	Autres	410	1 5 1 1 2 0 2 4	412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482		484	2000	486		2000
TOTAL		490		492		494		496		

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500	2744	502		504	2744	506	
	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520	2744	522		524	2744	526	3251
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	4744	532		534	4744	536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544	500	546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566	
TOTAL		570	5995	572		574	-3251	576	

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
				12744						
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2	12744									
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 <i>terdecies</i>).						591				
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-N0T.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-N0T.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ											Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial	400	CHEZ MME BA	402		404	97947716300013	406	1 1	1 2
		Autres	410	1 5 1 1 2 0 2 4	412		414		416		
Immobilisations corporelles		Terrains	420		422		424		426		
		Constructions	430		432		434		436		
		Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
		Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
		Matériel de transport	460		462		464		466		
		Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières			480		482		484	2000	486		2000
TOTAL			490		492		494		496		

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations incorporelles		500	2744	502		504	2744	506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520	2744	522		524	2744	526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	4744	532		534	4744	536	
	Installations générales, agencements, aménagement divers	540		542		544	500	546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570	5995	572		574	-3251	576	

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1		2		3		4		5						
						12744										
		6		7		8		9		10						
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values								
	①	②		③		④		Court terme * ⑤	Long terme							
									19 % ⑥		15 % ou 16 % ⑦		0 % ⑧			
1																
2	12744															
3																
4																
5																
6																
7																
8																
9																
10																
TOTAL	578		580		582		584		586		581		587		589	
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾					579		Régularisations	590		583		594		595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 <i>terdecies</i>).												591				
TOTAL								596		585		597		599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-N0T.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 *Septies*
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **AB CONSULTING**Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées*	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620	2051	622		624	2051	626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	387	652		654	387	656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	2438	682		684	2438	686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700	2000	705	
Terrains	710	2000	715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740	2744	745	
Matériel de transport	750	2744	755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2	2744	4744
3		
4	2744	
5	3251	
6	4744	500
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 <i>ter</i> ZCA au titre de l'exercice	129	5995
---	-----	------

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

800		
-----	--	--

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 *Septies*
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **AB CONSULTING**Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées*	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620	2051	622		624	2051	626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	387	652		654	387	656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	2438	682		684	2438	686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700	2000	705	
Terrains	710	2000	715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740	2744	745	
Matériel de transport	750	2744	755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2	2744	4744
3		
4	2744	
5		
6	4744	500
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 <i>ter</i> ZCA au titre de l'exercice	129	5995
---	-----	------

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

800		
-----	--	--

2^e EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 *Septies*
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **AB CONSULTING**Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées*	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620	2051	622		624	2051	626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	387	652		654	387	656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	2438	682		684	2438	686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700	2000	705	
Terrains	710	2000	715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740	2744	745	
Matériel de transport	750	2744	755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2	2744	4744
3		
4	2744	
5		
6	4744	500
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 <i>ter</i> ZCA au titre de l'exercice	129	5995
---	-----	------

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

800		
-----	--	--

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

Désignation de l'entreprise : AB CONSULTING

Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/01/2024 et clos le : 15/11/2024 Durée en nombre de mois 1

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	102710
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	102710

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers

Achats de marchandises (droits de douane compris)	121	
Variation de stocks (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	2453
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125	91208
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	234
Abandons de créances à caractère commercial	149	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	93895

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	137	8815
-----------------------------	-------------------	-----	------

IV - Contribution sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)															117		8815								
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE, alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.																									
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE										020															
Chiffre d'affaires de référence CVAE															022										
Période de référence										024				/				/							
Date de cessation										186				/				/							

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

Désignation de l'entreprise : AB CONSULTING		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2024.....et clos le : 15/11/2024.....		Durée en nombre de mois 1	
I - Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises	108		
Production vendue - Biens	109		
Production vendue - Services	141		102710
Production stockée	111		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	113		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 1	144		102710
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers			
Achats de marchandises (droits de douane compris)	121		
Variation de stocks (marchandises)	122		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123		2453
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125		91208
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		234
Abandons de créances à caractère commercial	149		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150		
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
TOTAL 2	152		93895
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	137	8815
IV - Contribution sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)	117		8815
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE, alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE		022	
Période de référence	024		/ / 160 / / / /
Date de cessation		186	/ / / / / /
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 142, portées en ligne 128.			
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

Désignation de l'entreprise : AB CONSULTING		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2024.....et clos le : 15/11/2024.....		Durée en nombre de mois 1	
I - Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises	108		
Production vendue - Biens	109		
Production vendue - Services	141		102710
Production stockée	111		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	113		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 1	144		102710
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers			
Achats de marchandises (droits de douane compris)	121		
Variation de stocks (marchandises)	122		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123		2453
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125		91208
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		234
Abandons de créances à caractère commercial	149		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150		
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
TOTAL 2	152		93895
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	137	8815
IV - Contribution sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)	117		8815
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE, alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		
Période de référence	024		/ / 160
Date de cessation	186		/ / 186
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 142, portées en ligne 128.			
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

NOTICE D'UTILISATION DE L'ANNEXE N° 2033 E

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

INDICATIONS GÉNÉRALES

Les informations du présent formulaire doivent être remplies lorsque le chiffre d'affaires proratisé par l'entreprise au cours de l'exercice clos, quelle que soit sa durée, est supérieur à 152 500 € hors taxe. (Détermination de la valeur ajoutée définie à l'article 1586 *quinquies* du CGI pour la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE). Le montant figurant ligne 137 doit être reporté sur la déclaration de 1330-CVAE. Cette dernière, qui est à déposer pour le deuxième jour ouvré qui suit le 1^{er} mai est disponible ainsi que la notice sur www.impots.gouv.fr.

ATTENTION

Il n'y a pas forcément concordance entre la valeur ajoutée déterminée sur l'imprimé et celle retenue pour le calcul de la cotisation minimale ou pour le dégrèvement au titre du plafonnement en fonction de la valeur ajoutée.

En effet, pour le calcul de la cotisation minimale ou du plafonnement en fonction de la valeur ajoutée, la valeur ajoutée retenue est celle produite au cours de l'exercice de douze mois clos au cours de l'année d'imposition ou à défaut l'année civile.

EXPLICATIONS UTILES POUR REMPLIR L'ANNEXE 2033 E

Ligne 143 : Pour la généralité des entreprises la production immobilisée n'est retenue dans la valeur ajoutée qu'à hauteur des charges qui ont servi à déterminer le montant de cette production et portées en ligne 985 (art. 1647 *sexies* II-2 du CGI).

Par ailleurs, la production immobilisée afférente à des œuvres audiovisuelles ou cinématographiques inscrites à l'actif du bilan d'une entreprise de production audiovisuelle ou cinématographique est exclue du calcul de la valeur ajoutée, dès lors que ces œuvres sont susceptibles de bénéficier de l'amortissement dérogatoire prévu par le BOI-CVAE-BASE-20 n° 150 et suivants.

Ligne 122 : Porter la variation des stocks avant déduction des dotations aux provisions pour dépréciation.

Ligne 148 : Se reporter au tableau n° 2033 B ligne 262 annexé à la déclaration de résultats.

Il s'agit notamment des redevances, des jetons de présence et des pertes sur créances irrécouvrables (comptabilisées au poste 654).

Ligne 135 : À compléter par les entreprises qui donnent des biens en crédit-bail ou celles qui donnent à un assujetti à la cotisation foncière des entreprises (CFE) des biens corporels en location pour une durée de plus de six mois ou qui donnent ces mêmes biens en location-gérance. Dans ces cas, les entreprises peuvent déduire les dotations aux amortissements linéaires et dégressifs, autres que ceux comptabilisés en amortissements dérogatoires, se rapportant aux biens loués et ajustées en fonction de la durée d'utilisation prévue dans la convention.



N° 11622 * 15

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2015

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 1 5 1 1 2 0 2 4

N° SIRET

9 7 9 4 7 7 1 6 3 0 0 0 1 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE AB CONSULTING

ADRESSE (voie) CHEZ MME BADRIA ALIA RES LES PLATANES, 98 AVENUE GABRIEL PERI, 95500 GONESSE

CODE POSTAL 95500

VILLE 95500 GONESSE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) 2000 % de détention Nb de parts ou actions 2000

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M. Nom patronymique MOUZINHO Prénom(s) Jean -Claude

Nom marital 2744 % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 100

Naissance : Date 13/01/1972 N° Département 99 Commune RUEL MALMAISON Pays 2744

Adresse : N° 11 Voie 98 Avenue Gabriel Péri

Code Postal 95500 Commune GONESSE Pays

Titre (2) Nom patronymique 4744 Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions 500

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 1 5 1 1 2 0 2 4

N° SIRET 9 7 9 4 7 7 1 6 3 0 0 0 1 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE AB CONSULTING

ADRESSE (voie) CHEZ MME BADRIA ALIA RES LES PLATANES, 98 AVENUE GABRIEL PERI, 95500 GONESSE

CODE POSTAL 95500 VILLE 95500 GONESSE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique 102710 Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique 102710 Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie 2453
Code Postal Commune Pays

Forme juridique 35063 Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) 4111 % de détention Nb de parts ou actions 44201
Adresse : N° Voie 7833
Code Postal Commune 8628 Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) 234 % de détention Nb de parts ou actions 102523
Adresse : N° Voie 187
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M. Nom patronymique MOUZINHO Prénom(s) Jean -Claude
Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 100
Naissance : Date 13/01/1972 N° Département 99 Commune RUEL MALMAISON Pays -3251
Adresse : N° 11 Voie 98 Avenue Gabriel Péri
Code Postal 95500 Commune GONESSE Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département 3251 Commune Pays
Adresse : N° Voie 3251
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.



N° 11623 * 15

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2015

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)(1) Néant ☒

EXERCICE CLOS LE 1 5 1 1 2 0 2 4

N° SIRET

9 7 9 4 7 7 1 6 3 0 0 0 1 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE AB CONSULTING

ADRESSE (voie) CHEZ MME BADRIA ALIA RES LES PLATANES, 98 AVENUE GABRIEL PERI, 95500 GONESSE

CODE POSTAL 9 5 5 0 0

VILLE 95500 GONESSE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.



N° 11623 * 15

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2015

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)(1) Néant ☒

EXERCICE CLOS LE 1 5 1 1 2 0 2 4

N° SIRET

9 7 9 4 7 7 1 6 3 0 0 0 1 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE AB CONSULTING

ADRESSE (voie) CHEZ MME BADRIA ALIA RES LES PLATANES, 98 AVENUE GABRIEL PERI, 95500 GONESSE

CODE POSTAL 9 5 5 0 0

VILLE 95500 GONESSE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.